

point de vue de l'action de la gelée sur les plantes, mais encore, et surtout pour nous, parce que les divers genres sont classés par ordre alphabétique, et qu'on y trouve le nom scientifique et la famille botanique ainsi que le nom français, et le nom du pays originaire connu de chacune des espèces.

J. C. CHAPUIS.

Conseils sur l'établissement des fromageries.

Les conseils qui suivent de nous avons adressés privé-ment, sur sa demande, à un de nos correspondants, nous ont semblé pouvoir être utiles à nos lecteurs. C'est à ce titre que nous croyons devoir leur en faire part ici.

Quant à la fromagerie, à moins d'être soi-même du métier et cultiver en même temps, il ne saurait guère être profitable de partir une fromagerie avec moins de trois cents vaches. Je vous conseillerais le système combiné du beurre et du fromage. Il vous sera plus profitable et vous trouverez facilement à écouler vos produits dans votre province. Quant au beurre, ce système donne les beurres les plus fins que l'on puisse faire. Pour ce qui est du fromage, il n'est certainement pas égal aux meilleurs fromages gras, cela est évident. Cependant un fabricant habile arrive à faire un fromage partiellement écramé qui vaut autant que la plupart des fromages soi-disant gras, faits par des fromagers de second ordre ; et ceux-ci forment encore l'immense majorité.

Vous pouvez avoir les appareils d'Ontario. Ce qui vous coûtera le plus c'est le fret. Un fabricant habile pourrait peut-être vous faire faire chez vous (Manitoba), le plus gros de ces appareils.

Si vous deviez commencer en petit, cela vous serait comparativement facile. Je vous fais adresser, au sujet de la fabrication en petit, un remarquable article illustré qui vous intéressera sans doute. Si vos vaches étaient soignées pour vous donner du lait l'hiver et l'été, cette fabrication en petit devrait vous être profitable. Vous auriez ainsi l'occasion de juger de l'à propos d'augmenter plus tard votre fabrique.

L'ouvrage le plus complet à consulter à ce sujet coûte très cher. Il a pour titre *Dairy farming*, par Sheldon. Il est admirablement illustré, avec gravures colorisées superbes, en sus de centaines de gravures noires. Il traite des races de bétail, de leur soin, etc., etc., surtout des meilleurs modes de fabrication du beurre et du fromage, dans les différents pays d'Europe et d'Amérique, les plus en renom. Malheureusement, cet ouvrage coûte dix piastres. Les autres ouvrages sont fort incomplets.

Avant de monter une fabrique coûteuse, je commencerais par étudier l'ouvrage de Sheldon.

CORRESPONDANCES.

Urines pour prairies.—J'ai un réservoir d'urines, sous mon écurie, d'environ six pieds cubes et qui contient environ neuf à dix tonnes. Il est maintenant rempli. Ce sont les urines de deux vaches et deux chevaux depuis l'automne dernier. Je voudrais arroser cette semaine, si possible, une prairie fraîchement fauchée avec ce liquide qui contient environ un dixième d'eau provenant des ringuers des auges, etc.

Veillez avoir l'obligeance de me dire si je puis, sans inconvénient pour la prairie, arroser avec ce liquide sans ajouter d'eau.

J'ai essayé cela l'année dernière en y ajoutant près des deux tiers d'eau, mais comme l'effet n'a pas été bien sensible, je voudrais l'essayer cette année sans y ajouter d'eau. Veillez avoir l'obligeance de me dire ce que vous en pensez.

J. O. B. CHARLESBOURG.

Réponse.—Arrosez de grand matin, ou le soir, ou en temps couvert, afin d'empêcher une évaporation trop rapide. L'on conseille ordinairement d'étendre les urines de leur poids d'eau afin de fixer l'ammoniaque et de ne point brûler l'herbe. Essayez en petit, avec les urines telles que vous les avez, et avec autant d'eau que d'urine puis faites connaître le résultat par l'entremise du Journal.

La quantité donnée (neuf à dix tonnes) suffira pour un arpent.

A propos de la chaux des usines à gaz.

Je crois répondre au vœu exprimé par la rédaction du *Journal d'agriculture* dans le numéro de juillet, page quatre-vingt-quinze (cercle agricole de l'Ancienne Lorette), en résumant les quelques observations que j'ai faites sur la valeur de la chaux d'épuration du gaz comme amendement ou engrais.

Théoriquement, il suffit de savoir qu'en raison des composés sulfurés dont la chaux se charge durant l'épuration, il n'est pas possible de la faire servir à sortir des usines sans s'exposer à la voir brûler la récolte si on l'emploie comme amendement, ou à la lui voir détruire si on l'emploie comme engrais.

Cela est dû, disent les auteurs, au pouvoir désoxygénant, ou destructeur de toute végétation, qu'elle possède à un haut degré, et que l'on ne peut lui enlever qu'en l'exposant pendant de longs mois au contact de l'air. Elle s'empare alors de l'oxygène en quantité suffisante pour convertir les divers composés insolubles dont elle est chargée en d'autres principes plus assimilables, principalement en sulfate et en carbonate de chaux.

Il ne faudrait pas s'étonner que ceux qui en recommandent un minimum aussi peu considérable n'aient été induits en erreur en prenant les effets destructeurs de la chaux d'épuration récente pour ceux de propriétés fertilisantes très actives.

Mais, employée dans les conditions qu'elle comporte, elle ne produit cependant pas les résultats que l'on serait tenté d'en attendre ; c'est-à-dire qu'ils ne dépassent pas ceux que donne une fumure ordinaire.

Je l'ai fait servir dans un sol argilo-sableux, et à la dose équivalente à une fumure ordinaire, à la culture de certaines légumineuses telles que fèves, pois, etc., qui s'en sont bien moins accom- modées que du fumier de ferme.

Pendant j'ai noté dans une terre de même composition qui l'avait reçue au couverture quelques bons effets sur le trèfle, mé- lilot ; mais ces effets n'avaient rien que d'ordinaire.

C'est encore dans les mêmes conditions que je l'ai employée dans une terre tourbeuse pour la culture des pommes de terre, et le résultat produit a été nul comparativement à celui des autres engrais.

Un de mes voisins n'en a obtenu aucun d'appréciable pour la culture des betteraves.

M. Lippens sera-t-il plus heureux, et en obtiendra-t-il les beaux résultats pratiques qu'il espère ? Je le souhaite. Et il serait vraiment désirable qu'il publie dans le *Journal d'agriculture* ce qu'il en aura obtenu.

Pour moi, je suis convaincu qu'il n'y a pas d'illusions à se faire ou à entretenir sur la valeur de cette chaux comme engrais, ou comme amendement ; car elle ne contient d'ammoniaque que des traces, et pas d'acide sulfurique, comme le dit M. Lippens, d'après le correspondant de Lorette.

C'est d'un excellent esprit agricole, il faut le dire, que de recueillir ainsi toutes les matières utilisables en vue de l'amélioration des terres ; mais la chaux d'épuration n'est pas assez commune ; sa valeur fertilisante est sujette à tant de contestes, que l'on ne peut pas compter beaucoup sur elle, ni y attacher plus de prix qu'elle mérite, surtout en face de la déperdition de tant d'autres engrais, bien autrement abondants, actifs, sûrs et puis- sants.

Néanmoins les observations à ce sujet ne peuvent qu'être bien reçues ; elles corroborent, je n'en doute pas, celles déjà nombreuses que l'on a faites en Europe et qui sont concluantes, à savoir :

Que la chaux d'épuration employée comme engrais est d'effet douteux la première année.

Que répandue à la volée sur le trèfle elle agit à la manière du plâtre.

Que ses effets ne dépassent pas ceux d'un chaulage ou d'un plâtrage ordinaires.

Confirmeront-elles, relativement aux larves du doryphora, l'opinion admise en Europe qu'elle est un insecticide puissant ?

Il y a des expériences à instituer de ce côté.

Mais en dehors de cette dernière considération qui n'est certainement pas sans valeur, la chaux des usines à gaz, restera encore aux titres divers que j'ai énumérés, un amendement très économique qui pourra être d'une certaine ressource aux cultivateurs. Si M. Lippens en fait un usage sérieux il verra baisser considérablement dans son esprit la haute opinion qu'il en a.

Si, malgré l'enseignement capital de l'analyse chimique, l'on conservait quelque doute à l'égard des propriétés nocives de la